Saint Martin la Plaine

Centre Communal d'Action Sociale

AIDE CARTE SANTE	Version 1 Date d'application janvier 2024

Description de l'aide	Aide pour financer des médicaments ou dispositifs médicaux non pris en charge par CPAM et mutuelle. Les personnes porteuses de la carte santé attribuée par le CCAS peuvent obtenir à la pharmacie de Saint Martin la Plaine les produits nécessaires Les produits sont référencés dans une liste établit avec le pharmacien de st martin
Public concerné	Aide plafonnée et sous conditions de ressources pour tout foyer de ST MARTIN
Critère d'attribution	Résider à Saint Martin La Plaine Une somme est attribuée en fonction du QF ou revenu fiscal de référence par personne
Barème d'attribution	

QF	0 à 500€	501€ à 800€
RFR	0 à 3000€	3001 à 6000€
1 carte nominative	30€	25€

Démarche à effectuer Par le bénéficiaire	Si vous devez prendre un médicament ou acheter un dispositif médical non remboursé voir avec le pharmacien si le produit fait partit de la liste établit Demande de carte : secrétariat du CCAS Fiche de renseignement justificatif de QF ou RFR Carte de Sécurité sociale Validation adjointe aux affaires sociales
Convention	Accord pharmacien de ST MARTIN LA PLAINE
Information Remarques	